

Aunis Sud

# LA COLLECTE SEPARÉE DES BIODÉCHETS A 1 AN

Lancée sur les 24 communes du territoire Aunis Sud en novembre 2021, la collecte des biodéchets est déployée depuis maintenant 1 an. Retour sur un dispositif qui permet aux habitants et professionnels engagés de contribuer à la réduction des déchets.

## 300 tonnes de biodéchets rendus à la terre en Aunis Sud

123 bornes d'apport volontaire au couvercle marron sont réparties sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud et permettent aux habitants de trier leurs biodéchets. **À ce jour, 31% des foyers du territoire sont équipés d'un kit de tri.**

Restauration traditionnelle et collective, boulangeries, traiteurs... 95 professionnels se sont également engagés à trier séparément leurs déchets alimentaires et restes de repas. Ils sont collectés en porte-à-porte.

Des taux d'équipements plus qu'encourageants qui confortent le service public Cyclad et les élus dans la mise en place de ce dispositif. Les tonnages collectés témoignent également de la réussite de la mise en place du tri à la source des biodéchets. **En effet, chaque semaine, en moyenne 6 tonnes de biodéchets sont valorisées.** À l'issue de cette première année, 300 tonnes de biodéchets ont été détournées de l'incinération et l'enfouissement pour être revalorisées en compost.

### Chiffres clés de la 1<sup>ère</sup> année de collecte en Aunis Sud

<b>24 communes</b>	<b>123 bornes</b> installées
<b>31% des foyers équipés</b>	<b>95 professionnels</b> collectés en porte-à-porte
<b>Environ 6 tonnes</b> collectées par semaine	<b>300 tonnes</b> de biodéchets détournées en 1 an

## Les biodéchets acceptés dans les bornes marrons

Tous les déchets alimentaires composés à 100% de matière organique sont acceptés dans les bornes biodéchets : épiluchures de fruits et légumes, agrumes, restes de repas, coquilles d'œufs, croûtes de fromage, restes de viandes et de poissons, coquillages et crustacés, marc de café, aliments périmés...

---

**En revanche, il est interdit de déposer dans les bornes des plastiques, des emballages, du métal, du verre, les déchets verts et déchets de jardin...**

Cette collecte peut être complémentaire du compostage individuel puisqu'elle permet de trier les restes de viande et de poisson, souvent évités dans le compostage.

## Un geste antigaspi et moyen simple d'alléger sa poubelle

30%, c'est la part de biodéchets toujours présents dans nos poubelles. Jetés dans les ordures ménagères, ils sont incinérés ou enfouis et ne sont donc pas valorisés. Pourtant ces déchets, composés à 100% de matière organique, sont une ressource !

Les bornes sont collectées une fois par semaine et les biodéchets sont acheminés vers des sites de compostage à proximité. Transformés en compost, celui-ci est ensuite épandu sur les terres agricoles locales.

Conscient de ces enjeux environnementaux, réglementaires et économiques, le service public Cyclad fait du tri des biodéchets une de ses priorités, convaincu que c'est un moyen simple et efficace de réduire la quantité de déchets dans nos poubelles tout en faisant un geste pour la planète. À noter qu'à partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire sur l'ensemble de l'Hexagone.

## L'équipement se poursuit

Les habitants qui souhaitent rejoindre le mouvement peuvent se rendre dans leur mairie ou au siège Cyclad pour recevoir gratuitement leur kit biodéchets. Ils se voient remettre un bio-seau, des sacs biodégradables, une carte nominative pour se réapprovisionner en sacs, un guide du tri et une clé permettant d'accéder aux bornes biodéchets en apport volontaire 24h/24. L'emplacement des bornes biodéchets est à retrouver sur <https://cyclad.org/>.

Le même dispositif (90 bornes) a été déployé sur les communes d'Aunis Atlantique en 2022.

*Cyclad est le Syndicat Mixte de valorisation des déchets du nord-est de la Charente-Maritime. Il rassemble 234 communes et 230 000 habitants. Cyclad a été labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » en 2014 et fait partie en 2020 des 16 premiers territoires français à être labellisés « Economie Circulaire ». Son siège est à Surgères et il emploie 140 agents. [www.cyclad.org](http://www.cyclad.org)*